



Uruguay : 9 mois de prison pour un contrevenant à la loi antitabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 30 mars 2006

D'après l'AFP, un restaurateur de Montevideo a été condamné à 9 mois de prison ferme pour avoir défié la loi interdisant le tabac dans les lieux publics, en incitant les clients de son établissement à fumer. Rapportant qu'il avait dénoncé « l'abus de pouvoir » du gouvernement et avait nargué les autorités devant les caméras de télévision en proposant, cigarette à la main, à ses clients de fumer, l'agence ajoute qu'il s'était également fait fort de ne pas payer ses impôts après avoir reçu une amende du ministère de la santé. L'agence rappelle que l'Uruguay est le premier pays d'Amérique latine à avoir interdit de fumer dans les lieux publics.